

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	12 mai 2026
Numéro	26.364	Heure	20h46

Auteur-e(-s) : Cloé Dutoit	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Multiplication des pistes de VTT illégales, quelle pratique dans le canton de Neuchâtel ?	
Contenu : Il semblerait que des pistes de VTT illégales se multiplient dans les forêts du canton de Neuchâtel, ce qui pose le problème évident de leur impact sur la faune et la flore. – Le Conseil d'État a-t-il connaissance de cette pratique ? A-t-il notamment été alerté par certaines communes ? – Entend-il agir contre la multiplication de ces pistes illégales ? Si oui, comment ? – Comment en tient-il compte dans le futur Plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC) ?	
Souhait d'une réponse écrite : OUI	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Cloé Dutoit		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :